

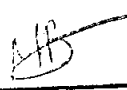
Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -  
Dépôt le 03/01/2025 - 217 - 2014 B 24160 - 808 066 849 - 1982 COIFFEUR

CERTIFIÉ CONFORME A L' ORIGINAL.

mis 29.12.24



1982 COIFFURE S.A.S.U  
Au capital de 2 000 Euros.  
Siège social : 13 RUE PONCEAU - 75002 PARIS  
R.C.S : PARIS B 808 066 849

Greffe du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le :
03 JAN. 2025
Sous le N° :
000 247 

.....

## RAPPORT DE GESTION

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022.

-----

Madame et Monsieur,

Conformément à la loi et au statut, je vous ai réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de ma Société clos le 31 Décembre 2021, d'une durée de 12 mois, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerais toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation dans les délais légaux.

### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

#### - Situation de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2021, l'activité de la société a consisté, conformément à l'objet social : Coiffure mixte, vente de produits cosmétique.

### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### - Examen des comptes et résultats.

Je vous précise tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité des règles comptables en vigueur et respectant le principe de prudence.

L'exercice clos le 31 Décembre 2021 fait ressortir une perte de 18 934 Euros. A ce résultat s'ajoute au report à nouveau antérieur à hauteur de 14 197 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à -4 737 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés.

Je vous propose de bien vouloir décider d'affecter le résultat comptable de l'exercice de la façon suivante:

- Au report à nouveau pour un montant de -4 737 Euros

**RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

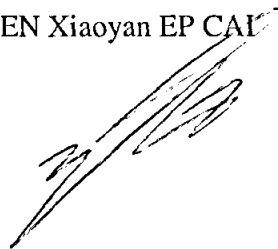
**CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Je vais également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre de présidente, pour l'exercice écoulé.

LA PRESIDENTE

Madame CHEN Xiaoyan EP CAL



FAIT À PARIS

LE 30 JUIN 2022

CERTIFIE CONFORME AL' ORIGINAL

Msi 29.12.24



1982 COIFFURE S.A.S.U.  
Au capital de 2 000 Euros.  
Siège Social : 13 RUE PONCEAU – 75002 PARIS  
R.C.S PARIS B 808 066 849

-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt deux, et le trente juin à 11 heures, l'actionnaire de la société par actions simplifiée unipersonnelle "1982 COIFFURE", au capital de 2 000 Euros, divisé en 100 actions de 20 Euros chacune, se sont réunis au siège social sur convocation de la présidente.

La séance est présidée par Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, en sa qualité de présidente.

La Présidente constate que sont présents à l'assemblée :

- Madame CHEN Xiaoyan EP CAI  
Propriétaire de .....100 actions

-----

TOTAL 100 actions

La totalité du capital étant ainsi représentée, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il a été dressé une feuille de présence, signée par l'actionnaire en entrant en séance, qui sera annexée au présent procès-verbal.

Puis, il dépose sur le bureau de l'assemblée:

- le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire, arrêté au 31 Décembre 2021,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Madame la présidente déclare que tous ces documents ont été adressés et mis à la disposition de l'actionnaire, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

c k

Ensuite, il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Rapport de présidence sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce
- Rapport de gestion de la présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Examen et approbation des comptes et conventions;
- affectation des résultats,
- quitus à la présidence.
- Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, donne lecture de ses rapports.

Enfin, Madame la présidente déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes:

### ***Résolution n° 1***

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 lesquels fait apparaître **une perte de 18 934 Euros.**

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### ***Résolution n° 2***

#### **Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2021** faisant ressortir **une perte de 18 934 Euros.** A ce résultat s'ajoute au report à nouveau antérieur à hauteur de **14 197 Euros.** Le résultat à affecter ressort ainsi à **-4 737 Euros.**

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **-4 737 Euros,** de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-4 737 Euros**

#### **Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

*cx*

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 3**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 4**

L'assemblée générale donne quitus à Madame CHEN Xiaoyan EP CAI, pour ses fonctions de présidente au cours de l'exercice clos 31 Décembre 2021.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Résolution n° 5**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

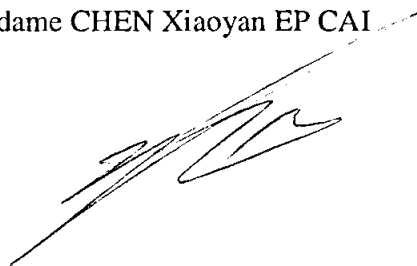
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les actionnaires présents.

A PARIS  
Le 30 JUIN 2022

Madame CHEN Xiaoyan EP CAI



**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
1982 COIFFURE 13 RUE PONCEAU 75002 PARIS					
SIRET	8	0	8	0	6 6 8 4 9 0 0 0 1 5
Mél: alex.20071225@icloud.com					
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

<b>B ACTIVITÉ</b>					
Activités exercées		Coiffure		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
		Bénéfice imposable à 15%		18 934	
2 Plus-values		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
PV à long terme imposables à 15%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

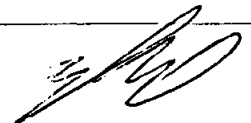
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
Nom / Adresse			N°		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom / Adresse		
			N°		

<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé   SAGE COALA					

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SACF 35 RUE SAINT AMBROISE 75011 PARIS			Tél: 0182283890		
CGA/OMGA			Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Identité du déclarant:		
			Date: 06042022 Lieu: PARIS		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: Gérant XIAOYAN CAI		
			Signature:		
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :					



7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant  \*

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal  Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise 1982 COIFFURE

du \_\_\_\_\_

Adresse 13 RUE PONCEAU 75002 PARIS

au \_\_\_\_\_

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CHEN XIAOYAN COIFFEUSE				35 RUE AU MAIRE 75003			
2	KIT HOUR TOV' THIERRY COIFEUR				22 RUE PAUL VALERY 77600			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	23 510		1 139	24 649				24 649
2	11 119			11 119				11 119
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	34 629		1 139	35 768				35 768

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2021 . . . (total col.9 + total col.10) ⑩	35 768	- de l'exercice . 2021 . . ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩	13 640	- de l'exercice précédent ⑩	2 085
Nom et qualité du signataire	XIAOYAN CAI Gérant	À PARIS	le 06/04/2022
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022	<b>Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI</b>	2464
------	--	------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

<b>I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice</b>		
<b>A- Règles de droit commun</b>		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

<b>II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report</b>
---

<b>A- Suivi des charges financières nettes en report</b>		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

<b>B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report</b>
--

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



Désignation de l'entreprise <u>1982 COIFFURE</u>							Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE PONCEAU 75002 PARIS</u>																						
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>8</td><td>0</td><td>8</td><td>0</td><td>6</td><td>6</td><td>8</td><td>4</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>5</td></tr> </table>									8	0	8	0	6	6	8	4	9	0	0	0	1	5
8	0	8	0	6	6	8	4	9	0	0	0	1	5									
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1</u> <u>2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1</u> <u>2</u>																			
							Exercice N clos le															
							3,11,21,21,0,2,11															
<b>ACTIF</b>							Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial * Autres *	010	4 000	012		4 000														
				014		016																
	Immobilisations corporelles *			028	3 096	030	1 720	1 376														
	Immobilisations financières * (1)			040	5 114	042		5 114														
	Total I (5)			044	12 210	048	1 720	10 490														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	3 511	052		3 511														
		Marchandises *		060		062																
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066																
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070																
		Autres * (3)		072	164	074		164														
	Valeurs mobilières de placement			080		082																
	Disponibilités			084	5 931	086		5 931														
	Charges constatées d'avance *			092	500	094		500														
Total II			096	10 105	098		10 105															
Total général (I+II)			110	22 315	112	1 720	20 595															
<b>PASSIF</b>								Exercice N 1	NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120	2 000														
	Écarts de réévaluation						124															
	Réserve légale						126	200														
	Réserves réglementées *						130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)						131															
	Report à nouveau						134	14 197														
	Résultat de l'exercice						136	(18 934)														
	Provisions réglementées						140															
Total I						142	(2 537)															
Provisions pour risques et charges						Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *						166	3 786														
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)						169	2 766														
	Produits constatés d'avance						174															
Total III						176	23 132															
Total général (I + II + III)						180	20 595															
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184													

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		1982 COIFFURE		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13.11.2022	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	59 136
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *					224	
	Subventions d'exploitations reçues					226	
	Autres produits					230	1
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	1 636
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	575
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	29 849
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 339
	Rémunérations du personnel *					250	33 887
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	10 573
	Dotations aux amortissements *					254	210
	Dotations aux provisions					256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	78 070
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	(18 934)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						410	(18 934)
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	18 934
Rémintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 dodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BCD (art. 44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (H. septuagésime)	993			
	Grâce due au report en arrière du déficit				340	350	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	354	18 934
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372	18 934

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2022

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *							
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	4 000	402		404		406	4 000										
	Autres	410		412		414		416											
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426											
	Constructions	430		432		434		436											
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 000	442		444		446	1 000										
	Installations générales agencements divers	450	2 096	452		454		456	2 096										
	Matériel de transport	460		462		464		466											
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476											
Immobilisations financières		480	5 014	482	100	484		486	5 114										
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>12 110</b>	<b>492</b>	<b>100</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>12 210</b>										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
Fonds commercial		495		497		498		499											
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516											
	Constructions	520		522		524		526											
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 000	532		534		536	1 000										
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	510	542	210	544		546	720										
	Matériel de transport	550		552		554		556											
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566											
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>1 510</b>	<b>572</b>	<b>210</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>1 720</b>										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5		6		7		8		9		10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values														
					Court terme *		Long terme												
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧											
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589											
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579		Régularisations	590	583	594	595									
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599											

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 1982 COIFFURE					Néant <input type="checkbox"/> *				
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>					<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681		683						
Autres immobilisations incorporelles	700		705						
Terrains	710		715						
Constructions	720		725						
Inst. techniques mat. et outillage	730		735						
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745						
Matériel de transport	750		755						
Autres immobilisations corporelles	760		765						
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>						
					1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
					2				
					3				
					4				
					5				
					6				
					7				
					<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>				<b>780</b>
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis						
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter						
Déficits imputés			983						
Déficits reportables			984						
Déficits de l'exercice			960	18	934				
Total des déficits restant à reporter			970	18	934				
<b>III DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381				
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325				
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *					380				
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé					388				
Montant de la TVA collectée					374	11 827			
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	1 095			
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399				
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398				
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397				

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: .....1982 COIFFURE.....										Néant <input type="checkbox"/> *		
Exercice ouvert le: ..01./01./2021.. et clos le: .....31./12./2021						Données en nombre de mois		1	2			
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>												
Effectif moyen du personnel * :								376	2,00			
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>												
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	59 136			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
<b>TOTAL 1</b>								106	59 136			
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115	1			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
<b>TOTAL 2</b>								144	1			
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>												
Achats								121	3 218			
Variation négative des stocks								145	575			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	7 594			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	20 674			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
<b>TOTAL 3</b>								152	32 061			
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>												
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	27 076			
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	27 076			
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>												
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022			Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026				
Période de référence						024	/	/	160	/	/	
Date de cessation							/	/		/	/	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

Exercice clos le

31122021

SIREN

8 0 8 0 6 6 8 4 9

Dénomination de l'entreprise

1982 COIFFURE

Adresse (voie)

13 RUE PONCEAU

Code postal

75002

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  MME Nom patronymique  CHEN Prénom(s)  XIAOYANNom marital  CAI % de détention  100,00 Nb de parts ou actions  100Naissance: Date  24/12/1981 N° Département  99 Commune  ZHEJIANG Pays  CHINEAdresse : N°  18 Voie  RUE VOLTACode Postal  75010 Commune  PARIS Pays  PARISTitre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial	4 000		4 000	19,42	4 000	14,08
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	1 000	1 000				
Autres immobilisations corporelles	2 096	720	1 376	6,68	1 585	5,58
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 114		5 114	24,83	5 014	17,65
<b>TOTAL (I)</b>	<b>12 210</b>	<b>1 720</b>	<b>10 490</b>	<b>50,93</b>	<b>10 599</b>	<b>37,32</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	3 511		3 511	17,05	4 086	14,39
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	164		164	0,80	95	0,33
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	5 931		5 931	28,80	13 146	46,29
Charges constatées d'avance	500		500	2,43	475	1,67
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 105</b>		<b>10 105</b>	<b>49,07</b>	<b>17 801</b>	<b>62,68</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>22 315</b>	<b>1 720</b>	<b>20 595</b>	<b>100,00</b>	<b>28 401</b>	<b>100,00</b>

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2021		31/12/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 2 000 )	2 000	9,71	2 000	7,04
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	200	0,97	200	0,70
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	14 197	68,93	4 348	15,31
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-18 934</b>	<b>-91,92</b>	<b>9 849</b>	<b>34,68</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>-2 537</b>	<b>16 397</b>	<b>57,73</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	2 766	13,43	2 766	9,74
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 786	18,38	5 444	19,17
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	10 726	52,08	1 097	3,86
. Organismes sociaux	1 722	8,36	653	2,30
. Etat, impôts sur les bénéfices			242	0,85
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 514	17,06	1 660	5,84
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	619	3,01	144	0,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>23 132</b>	<b>12 004</b>	<b>42,27</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
	(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>20 595</b>	<b>100,00</b>	<b>28 401</b>	<b>100,00</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

COMPTES DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	59 136		59 136	100,00	41 740	100,00	17 396	41,68
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>59 136</b>		<b>59 136</b>	<b>100,00</b>	<b>41 740</b>	<b>100,00</b>	<b>17 396</b>	<b>41,68</b>
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation					8 077	19,35	-8 077	-100,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			1	0,00	3	0,01	-2	-66,66
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>59 137</b>	<b>100,00</b>	<b>49 820</b>	<b>119,36</b>	<b>9 317</b>	<b>18,70</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 636	2,77	2 421	5,80	-785	-32,41
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			575	0,97	-1 814	-4,34	2 389	131,70
Autres achats et charges externes			29 849	50,48	25 047	60,01	4 802	19,17
Impôts, taxes et versements assimilés			1 339	2,26	1 243	2,98	96	7,72
Salaires et traitements			33 887	57,30	11 355	27,20	22 532	198,43
Charges sociales			10 573	17,88	1 204	2,88	9 369	778,16
Dotations aux amortissements sur immobilisations			210	0,36	204	0,49	6	2,94
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			0	0,00				
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>78 070</b>	<b>132,02</b>	<b>39 658</b>	<b>95,01</b>	<b>38 412</b>	<b>98,86</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-18 934</b>	<b>-32,01</b>	<b>10 162</b>	<b>24,35</b>	<b>-29 096</b>	<b>-286,31</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (V)</b>								
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilés								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (VI)</b>								
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>								
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-18 934</b>	<b>-32,01</b>	<b>10 162</b>	<b>24,35</b>	<b>-29 096</b>	<b>-286,31</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 30/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>							
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>							
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)				313	0,75	-313	-100,00
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>59 137</b>	100,00	<b>49 820</b>	119,36	<b>9 317</b>	18,70	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>78 070</b>	132,02	<b>39 971</b>	95,76	<b>38 099</b>	95,32	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-18 934</b>	-32,01	<b>9 849</b>	23,60	<b>-28 783</b>	-292,23	
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							